

Sommaire

Le mot du Maire.....

De mot du Mane	25.5
Commune d'Heugnes	2
Budget principal	4
Budget annexe	5
Les élections municipales	6
Pays d'Ecueillé	8
Etat civil	8
Amicale des Parents	
d' Elèves	9
Médiathèque Intercommunale	
du Pays d'Ecueillé	9
Club des Amis du	
Jeudi	10
Evėnements	12
Fiche d'information	
ADSL fiche	jointe
Foire de Pentecôte fiche	jointe

Bulletin Municipal n° 51 MAI 2008

Le Mot du Maire

Les gérants de la boulangerie viennent de nous adresser leur congé pour le 12 août 2008, quelques jours avant notre principale fête locale. Soit en dehors des délais fixés par le bail, mais peut-on retenir quelqu'un qui veut partir ? Doit-on retenir quelqu'un qui ne vit pas convenablement du fruit de son travail ?

Depuis le départ de Jean-Luc AUPETIT, la chute inexorable est due au chiffre d'affaire trop faible, à la fréquentation insuffisante, aux tournées trop longues, aux frais de plus en plus élevés (farine, carburant), au matériel sans cesse cause de soucis. Tout le monde a son remède : si le matériel était neuf, si le boulanger ne payait pas de loyer pendant..., si les tournées étaient moins longues, s'il y avait plus de population, si le Conseil Municipal choisissait bien,....

Personnellement, je connais peu de monde qui accepterait d'exercer un métier sans en vivre et c'est bien là le principal problème! Les chiffres du bilan risquent de détourner banquiers et minotiers. Alors si, demain, la boulangerie ferme faute de repreneur, qui râlera le plus fort? Peut-être ceux qui regretteront de ne pas avoir poussé la porte plus souvent afin que le chiffre d'affaire soit suffisant! En attendant d'affronter ce cas difficile, voici une bonne nouvelle: après quatre mois de lourds travaux, l'Auberge de Heugnes va rouvrir ses portes le jeudi ler mai, dans des locaux restaurés et spacieux où Monsieur et Madame Thierry CHAU-VEAU vous accueilleront avec plaisir.

Bernard GARNIER

Le Carillon - Bulletin Municipal réalisé par la commission de l'information Mairie - 36180 Heugnes - Tél. 02 54 39 01 85 - Fax 02 54 39 07 06

COMMUNE D'HEUGNES

Réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

MOULIN Philippe

Séance du 4 AVRIL 2008

- Vote des trois taxes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de reconduire en 2008 les taux des trois taxes locales pour un produit attendu de 90 981 €

Taxe d'habitation : 14.32 %
Taxe foncière (bati) : 16.18 %
Taxe foncière (non bati) : 34.66 %

- Feu d'artifice 2008

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis de la société Pyro-Fêtes (Blois) pour le feu d'artifice du 15 août 2008.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ce devis d'un montant de 4 902 € TTC.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget primitif 2008.

Nominations de titulaires et de suppléants à la commission communale des impôts

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans le cadre de la commission communale des impôts directs, il convient de nommer 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal nomme :

Commissaires titulaires

Hors Commune
MOREAU Francis
Villablin 36180 Pellevoisin
LEDOUX Jean
Le Champ Barreau 36180 Selles-sur-Nahon

Propriétaires de bois : BONNIN Bernard 6, Les Essuyettes 36180 Heugnes PEYRAT Marcelle 6, rue de la Forge 36180 Heugnes

Artisans commercants:

PENSIER Thierry L'Ormeau 36180 36180 Heugnes CHAUVEAU Thierry 7, Place Saint Martin 36180 Heugnes

Autres:

DEPOND Hervé
La Touche Saint Martin 36180 Heugnes
CHARLOTON Jean-Claude
Japperenard 36180 Heugnes
GOILIER Michel
2, La Blanchardière 36180 Heugnes
BLANCHET Francis
8, Les Baratauderies 36180 Heugnes
GUERIN Daniel
26, route de Palluau 36180 Heugnes
MERLIN Paul
1, rue de la Gare 36180 Heugnes

Commissaires suppléants

Hors commune
GODART Michel
Le Carroir 36240 Jeu-Maloches
AUFRERE Alain
Bellevue 36180 Pellevoisin

Propriétaires de bois : MOULIN Michel 21, route d'Ecueillé 36 180 Heugnes BAUGER Jean 33, route d'Ecueillé 36180 Heugnes

Artisans commercants :
BONNIN Chantal
6, Les Essuyettes 36180 Heugnes
PICAUD Pierre
4, Place Saint Martin 36180 Heugnes

Autres:

MOREAU Claude Les Tuileries 36180 Heugnes BONNEAU Jean Claude 8, rue de la Forge 36180 Heugnes RABIER Daniel Les Avineaux 36180 Heugnes CAILLET Gérard 6, route d'Ecueillé 36180 Heugnes

IMBERT Michèle

11, place Saint Martin 36180 Heugnes.

- Demande d'approbation du CUb 036 086 08 N 0004

Suite à la demande de CUb n°03608608N0004 présentée le 28.02.2008 concernant le terrain section AO n°50 sis au lieu-dit La Vigne appartenant à Madame GUEVEL Huguette 33, rue Diderot 36000 Châteauroux

- Considérant la situation du terrain en bordure de route communale à proximité du bourg, dans l'alignement des hameaux de La Maison Neuve et de la Basse Berthonnière, déjà composés de 10 maisons d'habitation.
- Considérant que le terrain d'une superficie de 8417 m2 peut être divisé en 4 parcelles constructibles d'environ 2 000 m² et 28 m de façade, qu'en façade de ce terrain les réseaux d'eau, d'EDF et de téléphone sont existants.
- Considérant qu'il y a une demande de terrains et qu'actuellement dans le périmètre du bourg intra - muros, le Conseil Municipal ne peut satisfaire ces demandes tant que l'assainissement collectif ne sera pas réalisé.
- Considérant que l'augmentation de la population ne peut qu'être bénéficiaire aux communes et aux services, en particulier l'école,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande que le CUb n°03608608 N 0004 reçoive un avis positif, d'autant que Madame GUEVEL a déjà des demandes concrètes.

27, Le Gardon Frit 36180 Heugnes

-Vote des subventions

Après avoir pris connaissance du dossier de demande de subvention de chaque association, le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions aux associations pour l'année 2008 comme suit :

ASSOCIATIONS	Subventions 2008
AFM/TELETHON	50,00 €
Amicale des pêcheurs / HEUGNES	250,00 €
Amicale des pompiers /HEUGNES	200,00 €
Amicale des secrétaires de Mairie	20,00€
Amicale du O'NAHON/ Comité des fêtes	1 200,00 €
Association Peche l'Epinoche	50,00 €
Association Sportive de Heugnes	800,00€
CCAS Heugnes	3 000,00 €
Coopérative Scolaire de Heugnes	200,00 €
Les Amis du Jeudi	360,00 €
La Prévention Routière	30,00 €
U.C.C. Châteauroux	750,00 €
Amicale des Parents d'Elèves Heugnes/Pellevoisin	200,00 €
Association Velo Club de Châtillon	300,00 €
Dom'Repas (Famillies Rurales)	440,00 €
Société Protectrice des Animaux	148,24 €
Association de Chasse de Heugnes	200,00 €
TOTAL	8 198,24

- Assainissement des eaux usées du bourg

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les objectifs de cette opération et expose le dossier de consultation des entreprises relatif à la première tranche de travaux, réalisé par la direction départementale de l'Equipement de l'Indre, suite à la validation du dossier de projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

VALIDE la mission de maîtrise d'œuvre réalisée par la direction départementale de l'Equipement de l'Indre, d'un montant de 17 883.75 €HT, ainsi décomposée

Phase « projet »(PRO) :	8 043.75 € HT
Phase « assistance contrat de travaux » (ACT) :	
Phase « direction de l'exécution des contrats de travail » (DET) :	
Phase « assistance aux opérations de réception »	
(AOR) :	485.00€ HT

Soit un total de :......17 883.75€ HT

Remarque : le montant de la phase PRO ci-dessus annule et remplace celui mentionné dans la délibération du 30/11/2007.

→ APPROUVE le dossier de consultation des entreprises relatif à la première tranche de travaux, comprenant une tranche ferme (fin 2008) et une tranche conditionnelle (début 2009) telles que définies dans la délibération du 30/11/2007.

Les montants de la première tranche de travaux, estimés par le maître d'œuvre, sont :

 AUTORISE Monsieur le Maire à lancer la consultation des entreprises selon la procédure négociée, en application des articles 34, 35 I 5°, 65 et 66 du code des marchés publics.

LE BUDGET PRINCIPAL

Voté le 7 mars 2008, le budget principal se présente comme suit :

I) Les dépenses de fonctionnement

Regroupés en quatre principaux chapitres, elles s'élèvent à 305 700 € d'opérations réelles.

Les charges à caractère général (011) représentent un montant de 85 000 €. Les principales dépenses de ce chapitre sont :

- Les achats de matières et fournitures : eau (2 000 €), électricité (7 000 €), combustibles (3 000 €), carburants (3 000 €), fournitures de voirie (6 000 €)
- les services extérieurs : entretien de bâtiments (3 000 €), assurances (5 000 €), entretien de matériel (2 000 €), voies et réseaux (5 000 €)
- autres services extérieurs : fêtes et cérémonies (8 000 € dont le feu d'artifice), publications (4 000€ dont Le Carillon), frais d'affranchissement (2 000 €) et de télécommunication (2 500 €)
- les taxes foncières (13 000 €) : la commune, étant propriétaire de terres, paie des impôts.

Les charges de personnel (012) pour un montant de 147 000 € réparti en :

- rémunération du personnel titulaire et non titulaire (87 900 €)
- charges sociales s'y rapportant (53 000 €)
- indemnités aux sapeurs pompiers (3 000€)

Les charges de gestion courante (065) pour un total de 71 200 € réparti en :

- indemnités des élus et cotisations retraite (19000 €)
- contribution au service départemental d'incendie (7 140 €)
- contribution aux organismes de regroupement (33 500 €): SIVOM, RPI, Contrat de Pays, ...
- subventions versées aux associations: sports, fêtes, C.C.A.S. pour colis de Noël (9 010 €)

Les charges financières (066) qui se résument au simple remboursement des intérêts des 3 emprunts en cours (2 000 €).

II) Recettes de fonctionnement

Elles sont regroupées en 4 principaux chapitres pour un montant de 27 695.77 €

- Les produits de services (7 100.77 €) dont les concessions de cimetière, la redevance France Telecom et EDF, photocopies, ...
- Impôts et taxes (89 500 €): le produit attendu n'étant pas connu lors du vote du budget, est en fait plus élevé. Il provient de la taxe d'habitation (14.32 %) soit 33380 €, le foncier bati (16.18 %) soit 24 917 €, le foncier non bati (34.66 %) soit 32 684 € pour un total actualisé de 90 981 €.
- Les dotations (159 545 €) dont
 90 238 € de Dotation Globale de Fonctionnement.
- Autres produits de gestion courante (56 550 €) dont revenus des immeubles (21 000 €) et locations des terres communales (33 000 €)

Le virement à la section d'investissement s'élevant à 140 188 € dont un résultat reporté à 118 192.23 €, le budget principal s'équilibre donc à 445 888 €.

III) Les dépenses d'investissement

Les principales dépenses sont :

- remboursement du capital des emprunts (10 000 €)
- travaux forêt communale (35 000 € : il s'agit en fait du blocage d'une somme de 33 000 € provenant de la vente d'une coupe de bois.
- acquisition réelle de matériel
 (50 000 €) et réserve en cas d'achat en cours d'année (remorque, débroussailleuse, tracteur Kubota, photocopieur, Karcher, ...)
- provision pour travaux divers (22 418.45 €)
- virement de 50 000 € au budget d'assainissement
- déficit d'investissement reporté (24 145.55 €)

Le total des dépenses s'élève à 193 274 €.

IV) Recettes d'investissement

- Excédent de fonctionnement pour palier le déficit de 24 145.55 €
- fonds de compensation de la TVA (7 000.87 €)
- subvention camion de pompiers (2 000 €)
- subvention FAR 2008 (18 000 €)
- virement de la section de fonctionnement (140 188 €)
 soit un total de 193 274 €.

Les budgets annexes

C.C.A.S. :

Dépenses : 4 243 € (colis de Noël)

Recettes: 4 243 € dont 3 000 € de subvention du budget principal

Boulangerie:

En fonctionnement (9 800 €)

Dépenses :

3 000,00 € divers travaux

virement d'investissement 6 800.00 €

Recettes:

solde d'exécution 5 553.60 €

loyers 4 246,40 €

En investissement (47 800 €)

Dépenses :

45 000,00 € acquisition d'un four

divers travaux 2 800.00 €

Recettes:

virement 6 800.00 €

emprunt si achat d'un four 41 000.00 €

Auberge:

En fonctionnement

Dépenses :

Virement à l'investissement 7 000.00 €

Recettes:

7 000.00 € Lovers avec révision

en cours d'année

En investissement :

Dépenses :

Déficit reporté 6 952.51 € 127 917.49 € 147 278.00 € Travaux en cours 12 408.00 € Provision

Recettes:

Virement 7 000.00 € Solde 2007 23 278.00 € 147 278.00 € Subvention FISAC 30 000.00 € 37 000,00 €

Région 50 000.00 € Emprunt

Assainissement:

Dépenses :

580 000,00 € Travaux

Recettes:

180 000.00 € Subvention du Conseil Général 105 000,00 € Subvention Agence de l'Eau 50 000.00 € Subvention budget principal 245 000.00 € Emprunt

580 000.00 €

RÉSULTATS

Voici le tableau récapitulatif des suffrages exprimés lors des élections municipales du 9 mars 2008

NOM ET PRENOM	SUFFRAGES
BLANC BRIGITTE	149
BLANCHET FRANCIS	135
BONNEAU LAURENT	2
BONNIN CHANTAL	3
BRUN GERALD	130
CHARLOTON NATHALIE	166
CHARNY BERNADETTE	2
CHARNY BERNARD	125
CHAUVEAUX STEPHANE	1
DENISOT MARTINE	147
DEPOND HERVE	3
DIOT ALAIN	163
DRUON DANIELE	166
FOUGERE MARC	165
GARNIER BERNARD	182
GODARD ERIC	1
GOILIER MICHEL	3
GUERIN SOPHIE	163
HEBERT JEAN MARC	1
HEME KARINE	123
JUBERT MICHEL	1
KOCHER PHILIPPE	164
LABECOT GINETTE	200
LAMBERT JEAN PAUL	1
LAY FRANCIS	178
LEBREUIL JEAN CLAUDE	1
MARTIN ALEXANDRE	129
MOREAU CLAUDE	4
MOULIN BRIGITTE	
MOULIN MICHEL	11
MOULIN PHILIPPE	145
PENSIER THIERRY	119
PIAT FRANCOIS	122
RABIER MICHEL	185
TIXIER MICHEL	172
WADDINGTON GERALDINE	122

Les Elections Muni-

MISE EN PLACE DES S'

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIV

Siège : Mairie d'Ecueillé

<u>Délégués</u>: Bernard GARNIER Michel TIXIER <u>Président</u>: Raymond THOMAS (Ecueillé)

<u>ler Vice-Président</u>: Jacques ROUET (Pellevoisin), délégué au c <u>2ème Vice-Président</u>: Alain REUILLON (Gehée), délégué au sy

Syndicat des Eaux

Siège: Mairie de Pellevoisin

Délégués : Michel RABIER, Marc FOUGERE Président : Claude ROUX (Pellevoisin)

Vice-Présidents : Michèle MORIN (Ecueillé), Michel RABIER

GODART (Selles-sur-Nahon)

Syndicat d'Assainissement des Vallées du Nahon et

Siège : Mairie de Valençay

Délegués : Bernard GARNIER, Michel RABIER

Président : Joel RETY (Veuil)

Vice-Présidents : Claude DOUCET (Valençay), Jean-Pierre CHI

DUIT (Poulaines)

Syndicat d'Hydraulique du Pays d'Ecueillé

Siège : Mairie d'Ecueillé

Délégués : Bernard GARNIER, Michel TIXIER

Président : Michel TIXIER (Heugnes)

Vice-Président : Jean-Noel BOURBON (Ecueillé)

Syndicat d'Electrification

Siège : Mairie de Valençay

<u>Délégués</u>: Michel TIXIER, Marc FOUGERE <u>Président</u>: Guy RIOLET (Saint-Pierre-de-Jars)

Vice-Présidents: Bernard KOCKENPO (Anjoin), Jean-Paul

(Rouvres-les-Bois)

Délégués pour le canton d'Ecueillé : Michel TIXIER, Jean Paul I

Communauté de Communes du Pays d'Ecueillé

Siège : Mairie d'Ecueillé

<u>Délégués Titulaires</u>: Bernard GARNIER, Michel TIXIER, Philip <u>Délégués Suppléants</u>: Sophie GUERIN, Ginette LABECOT, Ala

Président : Bernard GARNIER (Heugnes)

Vice-Présidents : Raymond THOMAS (Ecueillé), Claude ROUX

Claude BONNEAU (Jeu-Maloches)

Commission d'appel d'offre :

Titulaires: Bernard GARNIER, Raymond THOMAS, Claude RO Suppléants: Jean Paul LANORE, Yves CHAMBON, Alain POUL

Délégués au Syndicat Mixte BA:

<u>Titulaires</u>: Bernard GARNIER, Philippe KOCHER, Claude ROU <u>Suppléants</u>: Alain AUFRERE, Guy LEVEQUE, Yves CHAMBO

Regroupement Pédagogique Intercommunal Heugn

Siège: Mairie de Pellevoisin

<u>Délégués titulaires</u>: Bernard GARNIER, Ginette LABECOT, Nat <u>Délégués suppléants</u>: Michel RABIER, Philippe KOCHER, Dani

Président : Claude ROUX

Vice-Président : Bernard GARNIER

A ce jour reste à installer les bureaux :

- du contrat de pays
- du syndicat de valo

pales du 9 Mars 2008

DICATS INTERCOMMUNAUX

1)

eil d'administration du Collège cat des transports scolaires.

eugnes), Jacky PLAT (Ecueillé), Jean PINAULT (Villegouin), Chantal

la Céphons

(Moulin-sur-Céphons), Laurent GRAZON (Gehée) et Claude MAU-

NORE (Ecueillé), Gilles BRANCH (Valençay), Claude GRELET ORE

OCHER

IOT

ellevoisin), Alain REUILLON (Gehée), Alain POURNIN (Ecueillé),

, Alain REUILLON N, Philippe KOCHER

acques ROUET, Raymond THOMAS, Alain POURNIN. Claude BONNEAU, Claude MOREAU, Marie-Rose DUVAL

Pellevoisin:

CHARLOTON DRUON

QUE SIGNIFIENT-ILS ?

A.M.I. : Association des Maires de l'Indre

<u>ATESAT</u>: Assistance Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire

C.C.A.S.: Centre Communal d'Action Sociale

C.C.C. : Centre Consultatif Communal (commission communale composée de 3 pompiers et de 3 élus et présidée par le Maire)

C.D.C.P.E. : Communauté De Communes du Pays d'Ecueillé

<u>C.P.L.</u>: Centre de Première Intervention (pompiers de Heugnes)

DDA: Direction Départementale de l'Agriculture

DDE : Direction Départementale de l'Equipement

D.D.E.N. : Délégué Départemental de l'Education Nationale

E.P.C.1 : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

O.P.A.H. : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

O.R.A.C. : Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce

R.P.L.: Regroupement Pédagogique Intercommunal (école Heugnes - Pellevoisin)

S.A.B.A. : Société d'Animation du Blanc Argent

S.E.P.E.P.E. : Société d'Exploitation du Parc Eolien du Pays d'Ecueillé

S.I.A.V.N.C.: Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Vallées du Nahon et de la Céphons

S.I.H.A.P.E.: Syndicat Intercommunal d'Hydraulique Agricole du Pays d'Ecueillé

SIVOM: Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple

S.I.V.U.: Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

S.M.P.B.N.: Syndicat Mixte du Pays du Boischaut Nord

S.M.V.T.T.A.V. Syndicat Mixte pour la Valorisation du Train Touristique Argy Valencay

PAYS D'ECUEILLE

Comptes-rendus des Conseils de Communauté de Communes



Réunion du 18 avril à 20 h 30

Avant d'ouvrir la séance, Madame Michèle MORIN, Présidente, a sollicité une minute de silence à la mémoire de Monsieur Bernard LEBLANC, ancien Maire de Frédille et délégué titulaire de la Communauté de Communes, décédé le 10 avril 2008.

Puis la séance est ouverte et les délégués titulaires et suppléants sont installés.

Madame MORIN passe ensuite la présidence à M. Yves CHAMBON, doyen d'âge, pour procéder à l'élection du Président.

Monsieur Bernard GARNIER, ayant obtenu la majorité absolue au 1er tour de scrutin, est proclamé Président et est immédiatement installé.

Monsieur GARNIER propose au Conseil de Communauté de Communes de reconduire le nombre de Vice-Présidents jusqu'ici en place, soit 5 et ce, conformément à l'article 8 des statuts. Un avis favorable est émis

Monsieur Raymond THOMAS est élu 1er Vice-Président, Monsieur Claude ROUX, 2ème Vice- Président, Monsieur Alain REUILLON, 3ème Vice-Président, Monsieur Alain POURNIN, 4ème Vice- Président et Monsieur Claude BONNEAU, 5ème Vice-President, ceux-ci ayant tous obtenu la majorité absolue au 1er tour de scrutin.

Afin d'assurer plus rapidement le règlement des questions et d'éviter une surcharge des séances, le Conseil de Communauté de Communes, conformément aux articles L. 5211-2 et L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délègue au Président certaines de ses attributions.

Il est également procédé à l'élection de la Commission d'Appel d'Offres : Monsieur GARNIER étant Président d'office, en cas d'absence ou d'empêchement, Monsieur LANORE sera son représentant.

Les membres titulaires sont : M.M. Raymond THOMAS, Claude ROUX et Alain REUILLON, les suppléants sont : M.M. Alain POURNIN, Philippe KOCHER et Yves CHAMBON.

Quant aux délégués du Syndicat pour la valorisation du Train Touristique Argy-Valençay, les titulaires sont M.M. Bernard GARNIER, Claude ROUX, Alain POURNIN, Jean-Paul LANORE, Jacques ROUET et Philippe KOCHER, les suppléants sont M.M. Claude BONNEAU, Alain AUFRERE, Yves CHAMBON, Guy LEVEQUE, Claude MOREAU et Marie-Rose DUVAL.

Concernant les indemnités de fonction aux Président et Vice-Présidents, le Conseil de Communauté décide d'allouer 16.13 % de l'indice brut 1015 au Président et 6.45 % du même indice brut aux Vice-Présidents. Ces indemnités seront versées trimestriellement. L'indemnité de conseil et de confection des documents budgétaires est allouée au Trésorier en totalité.

Le taux d'imposition de la Taxe Professionnelle pour 2008 est maintenu à 11.45 % et celui de la Taxe d'Enlèvement des ordures ménagères à 16.67 %.

Le projet de règlement de la Médiathèque est remis à chacun des Maires des Communes, pour réflexion. Une convention sera établie entre la Commune de Pellevoisin et la Communauté de Communes pour la location, à titre gratuit, du local de la bibliothèque sise à Pellevoisin; ainsi, le matériel et le mobilier seront assurés avec celui de la Médiathèque d'Ecueillé par THELEM Assurances (SMACL).

ETAT CIVIL 1er trimestre 2008

Le 13 janvier 2008 à l'âge de 85 ans, Monsieur Roger RIOLAND nous a quitté.

Retiré route de Palluau, il avait effectué sa carrière d'agriculteur à la ferme de Beauvais.

Elu conseiller municipal lors d'élections partielles en 1963, il fut durant 24 années adjoint au maire, Monsieur Auguste BOUTEAU, de 1965 à 1971, puis Monsieur André JUBERT, de 1971 à 1989.

Le Maire et son Conseil Municipal présentent toutes leurs sincères condoléances à la famille de Monsieur Roger RIOLAND.

AMICALE DES PARENTS D'ELEVES

L'amicale des parents d'élèves du RPI HEUGNES PELLEVOISIN remercie les commercants ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réussite du loto.

Nous avons reçu beaucoup de dons, les parents d'élèves avaient confectionné de délicieux gâteaux, et le public était venu nombreux.

Le bénéfice réalisé nous permettra d'apporter une aide financière aux 2 écoles pour une sortie éducative ou pour l'achat de matériel.

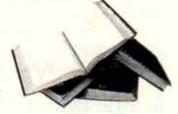
Nous remercions chaleureusement les parents qui se sont mobilisés pour l'organisation de cette manifestation.

MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE DU PAYS D'ECUEILLE

Un service gratuit sur deux sites

ECUEILLE

5, rue Albert JAHAN Tel.: 02 54 40 59 10 Mardi, mercredi, vendredi de 15 h à 18h samedi de 9 h à 12 h



PELLEVOISIN

2, rue Jean GIRAUDOUX Tel.: 02 54 38 57 22 Mercredi de 9 h 45 à 12 h samedi de 13 h 45 à 16 h

Les deux sites vous proposent :

- un prêt gratuit de 5 livres et 2 documents sonores (vidéo ou musique) pour une durée de 1 mois
- un accès Internet gratuit suivant le règlement d'une charte

La consultation sur place se fait sans adhésion.

Les prêts gratuits sont soumis à une adhésion sur présentation des pièces suivantes :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile de moins de trois mois
- une autorisation parentale pour les enfants s'inscrivant seuls.

Des expositions, des rencontres d'auteurs et des animations régulières vous seront proposées. Une fiche d'informations plus complète est à votre disposition en mairie et dans les 2 sites.



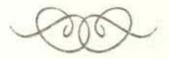
NOUS RAPPELONS AUX ASSOCIATIONS
QU'ELLES PEUVENT NOUS DEPOSER EN MAIRIE
TOUT ARTICLE QU'ELLES DESIRERAIENT FAIRE
PARAÎTRE
(PROCHAÎNE MISE EN PAGE DEBUT JUILLET)





CONCOURS DES MAISONS FLEURIES S'INSCRIRE AVANT LE 20 MAI 2008 EN MAIRIE





CLUB DES AMIS DU JEUDI



Le jeudi, tous les quinze jours, de la fin août au début de juillet, nous nous réunissons à la Maison des Associations de Heugnes pour jouer à la belote, la coinchée, au scrabble, aux dominos, aux petits chevaux...mais d'autres activités peuvent être proposées et un goûter avec gâteaux et boissons chaudes et froides y est servi. Nous fêtons également les anniversaires, tels les 60, 70, 80 ans, seulement sur souhait exprimé par l'adhérent.

7 décembre 2006

Les élèves de l'Ecole de Heugnes sont venus présenter leur projet de voyage de trois jours à Versailles et Paris, sur les traces de Louis XIV. La vente de leurs cartes de vœux pour financer leur projet reçut un très bon accueil de la part des adhérents du Club qui furent remerciés par des chants puis les enfants repartirent joyeusement à pied avec des bonbons.

4 janvier 2007

Galettes des Rois et mousseux offerts par le Club aux 32 personnes présentes.

1er février 2007

Assemblée Générale - Chandeleur et ses crêpes

Mme Simone RIVOL laisse la présidence du Club. M. Serge LABECOT est coopté d'emblée.

Mme Simone RIVOL et Mme Bernadette TOUZET sont nommées vice-présidentes.

L'adhésion reste à 10 €. Le goûter reste à 1 € par présence le jeudi. Le Club compte 37 adhérents et nous avons toujours, à ce moment de l'Assemblée, une affectueuse pensée pour tous ceux qui nous ont quitté pour raison de santé ou de décès.

21 mars 2007

Sortie Spectacle à Limoges « Danses et Légendes du Monde »

Très beaux ballets enchaînant un tour du monde en grace et légèreté sur le thème de musiques et danses typiques. 45 personnes dont 24 adhérents qui bénéficient de 15 € de réduction.

29 mars 2007

Animation interne au Club : les partenaires de la belote se tirent au sort pour mélanger les joueurs habituels et ainsi varier les jeux.

26 avril 2007

Randonnée - Repas - Jeux à Heugnes. Journée continue du Printemps.

Marche vers La Touche-Saint-Martin, La Fond, Le Rabry, Les Baratauderies et retour à la Gare. Déjeuner offert par le Club à tous, puis après-midi de jeux habituels.

9 mai 2007

Voyage dans la Vallée de la Sioule de concert avec nos amis de Préaux.

Départ matinal suivi, juste avant Montluçon, d'un copieux petit déjeuner dans un cadre sympathique. Puis la vallée de la Sioule, ses gorges réputées pour leur encaissement spectaculaire. Nous avons pu les admirer également de haut, avec la visite guidée de la forteresse moyenâgeuse de CHOUVIGNY, installée sur son éperon rocheux. Excellent repas à l'Auberge de BELLENAVES suivi de la visite, guidée ou libre, du village de CHARROUX classé « un des plus beaux villages de France » avec sa cité médiévale, son musée historique, son huilerie-moutarderie et sa fabrique de savon artisanale. Puis visite commentée des Celliers de Saint-Pourcain-sur-Sioule, et petite dégustation de leurs vins de terroir avant de repartir.

28 mai 2007

Lundi de Pentecôte. Foire et Brocante à Heugnes avec la Tombola du Club.

Tous les travaux et les dons, faits par les membres du Club ou par d'autres personnes, permettent ainsi d'aider au financement de nos sorties et repas, auxquels on peut ajouter les 100 € octroyés par la Municipalite de Heugnes.

16 juin 2007

Fête du Train à Vapeur.

L'opportunité d'une fête locale, avec une locomotive à vapeur venue de la Baie de la Somme, fut l'occasion d'une sortie supplémentaire. Comme au bon vieux temps, nous prîmes l'autorail en gare de Heugnes. A Ecueillé, une exposition avait été montée sur le double thème du train et des produits du terroir avec l'animation d'un groupe folklorique. Puis voyage aller et retour Ecueillé – La Foulquetière en train à vapeur avec repas au restaurant de la Foulquetière en intermède. Ce fut une étonnante remontée dans un passé où le charbon était l'énergie maîtresse avec les généreux nuages de vapeur et les longs sifflements typiques de la locomotive dans la campagne.

30 août 2007

Reprise des activités du Club.

Certains ont trouvé le temps long avec un été maussade et aimeraient raccourcir notre trève estivale !...

6 septembre 2007

Journée continue d'Automne : Rando - Repas - Jeux, organisée à l'Etang Baron à Buzançais. 32 personnes pour apprécier ce cadre bucolique : étang, forêt, aire de pique-nique aménagée.

Un tour d'étang pour la majorité, deux tours pour les plus motivés! Puis repas champêtre offert par le Club et aprèsmidi de jeux habituels mais en plein air...avec la chance d'un temps agréable.

28 septembre 2007

Festival du Cirque à TOURS.

Tours se lance dans un Festival International du Cirque et nous avons assisté au premier spectacle de ce premier Festival avec un accueil extérieur en musique par les clowns. Trapézistes, jongleurs, acrobates, dompteur de fauves, numéros avec éléphants et chevaux : toute la magie du travail de ces artistes venus de plusieurs pays.

9 décembre 2007

CONCOURS DE BELOTE.

Une salle comble avec 128 joueurs qui repartent tous avec des lots généreux et un nouveau sponsor : les Miels BRUAND d'Ecueillé. Tombola avec son gros jambon sec, son oie vivante...En cette journée hivernale glaciale, ce fut, comme d'habitude, une belle réussite!

13 décembre 2007

Excellent Repas de Gala de fin d'année, à l'Auberge de Heugnes.

Avec les bulles finales offertes par le nouveau Président, le repas s'acheva avec un enchaînement d'histoires et de chansons dans une ambiance vraiment fraternelle pour 37 convives dont 28 adhérents :
10 € le repas (24 € pour les non adhérents).

19 décembre 2007

Avec nos amis du Club de Préaux, sortie à Tours pour une représentation équestre du Cadre Noir de Saumur au profit du Lion's Club. Très grand spectacle où le cheval et l'homme unissent leur travail pour un résultat parfait.

En 2007, nous avons fêté quelques anniversaires dont celui de M. et Mme RIVOL.

Pour Mme RIVOL qui laissait la Présidence du Club, et en remerciement pour son inlassable dévouement, une enveloppe passée parmi les adhérents permit d'offrir à Simone et Raymond un repas gastronomique au restaurant « La Cognette » à Issoudun. La cuisine réputée d'Alain Nonnet leur a beaucoup plu et ils en revinrent enchantés en remerciant tous les Amis du Jeudi.

Le Président et tout le bureau remercient également tous les membres du Club qui donnent généreusement du temps, des dons, afin d'animer un Club dynamique, ouvert et vivant, où il fait bon se retrouver.



~ ≈ ≈ EVENEMENTS ~ ≈

Du vendredi 2 au dimanche 4 Mai : portes ouvertes aux Jardins du Nahon

Vente de plants de fleurs et légumes, suspensions, terreau,...découverte d'une nouvelle serre de 1 200 m2 Dimanche 4 mai : marché à la ferme avec :

Fromages de chèvres (Louet)

Volailles fermières, foie gras, rillettes,... (Chesseron, ferme de Plume Cane)

Fraises - confitures de fraises (cueillettes de l'Ormelle)

Vins de Valençay (Leclair)

Spécialité de cakes salés et sucrés (gâteaux d'armoire)

Huitres à déguster ou à emporter (Caillaut Gritteau)

Légumes biologiques (Clément Nivet)

Whisky français (Thierry Guillon)

Création et décors sur objets (Marie Limousin)

Jeux de société en bois (atelier Catalpa)

Cartes artisanales (Bobby Waddington)

Miel, pain d'épices et spécialités (Marie-Christine Tartiget)



Le lundi 12 mai : Foire de Pentecôte-Brocante

Matin : Musique de Pellevoisin ; Après-midi : Jeux pour tous

Avec:

: o

Mr Caillaud Christian : vente de véhicules Mr Faisan Yves : vente de véhicules

Mr Moreau Maurice : vente de plants de fleurs et de légumes

Boucherie Pinon

GAEC Louet : vente de produits fermiers Mr Doublier Denis : vente d'asperges

Les Jardins du Nahon : vente de plants de fleurs et légumes Mr et Mme Sinic Didier : vente de produits fermiers Famille Bruand : vente de produits à base de miel

Mr Bodin Robert : vente de vins GAEC Supligeau : vente de vins

Mrs Michel et Antoine Mercier : vente de vins

Le Club des Amis du Jeudi : tombola

Mr Pierre Jeannick : association des piégeurs

Garage de Crotz : vente de matériel Garage Gauthier : vente de véhicules



Le dimanche 22 juin :

16 h 30 : passage de la course cycliste 9ème Tour Boischaut Champagne Brenne Carrefour de Thionville

17 h 30 : Place Saint Martin Fête de la Musique et de l'Eté

Avec la participation de l'école de musique « Yves Bouquet »
Tous à vos instruments, venez jouer, chanter ou simplement écouter.
L'Auberge d'Heugnes sera ouverte et vous recevra pour l'apéritif.

